

**BRUAY-LA-BUISSIÈRE**

# Contrats aidés : des enfants handicapés privés de rentrée

Une des conséquences directes du gel des contrats aidés ? Ce lundi matin, des enfants handicapés scolarisés dans les établissements spécialisés de La Vie active n'ont pas pu faire leur rentrée. Certains chauffeurs et accompagnateurs, employés en contrats aidés, ont dû cesser leur activité. L'association tire la sonnette d'alarme.



Par [Sarah Binet](#) | Publié le 04/09/2017

118 partages

[PARTAGER](#)

[TWITTER](#)

[Le journal du jour à partir de 0.79€](#)

Les tournées des chauffeurs peuvent atteindre deux heures le matin, et deux heures le soir. Il est souvent nécessaire qu'un accompagnateur s'occupe des enfants pendant le temps de trajet.

• [LECTUREZEN](#)

Si Sandra, sa maman, n'avait pas eu un chef conciliant, Maxence aurait loupé la rentrée. Ce petit garçon de 11 ans, déficient intellectuel, vient à l'IME de l'école Loubet depuis cinq ans. « *On a vu les progrès depuis qu'il est ici* », soulignent ses parents, trop heureux qu'il s'épanouisse enfin à l'école. Chaque jour, un chauffeur de La Vie

active – association qui gère l'IME – passe à 8 h 10 tapantes. Il emmène le petit bonhomme jusqu'à sa classe, comme pour la majorité des 1 272 autres gamins handicapés pris en charge dans [les douze centres spécialisés](#) de l'asso.

**Mais ce lundi matin, il n'y avait pas de chauffeur** pour Maxence : « *Avec le gel des contrats aidés décidé par le gouvernement, c'est quarante-six chauffeurs et accompagnateurs dans le secteur de l'enfance qui sont impactés* », calcule le président de l'association, Alain Duconseil. Des salariés qui se retrouvent sur le carreau. Six exactement, ce lundi. Puis un autre vendredi. **D'ici la fin de l'année scolaire, tous auront perdu leur job.** Du coup, ce sont **104 enfants handicapés qui se sont retrouvés sans solution de transports** ce lundi de rentrée.

## Des solutions provisoires

Prévenus en fin de semaine dernière par La Vie active, certains parents ont pu s'organiser, comme Sandra. Mais la situation est provisoire : « *Avec mon boulot ça va être très compliqué et monsieur n'a pas le permis de conduire. On habite à Haillicourt, témoigne-t-elle, sans les chauffeurs, c'est impossible.* »

« L'Éducation nationale est préservée. Le handicap est protégé. Nous, on est dans les deux et on nous supprime des postes. »

L'association tire la sonnette d'alarme et fustige la décision gouvernementale. « *On nous a imposé ces suppressions sans concertation et là, ce sont 104 enfants qui ne peuvent plus venir dans nos établissements. Les familles sont une nouvelle fois pénalisées* », tempête le président.

Surtout, chacun a la désagréable sensation d'une double peine. Car dans le gel des contrats aidés, « *l'Éducation nationale est préservée. Le handicap est protégé* (tweet ci-dessous). *Nous, on est dans les deux et on nous supprime des postes* », relève Guillaume Alexandre, le directeur général de La Vie active. Des emplois que l'association ne pourrait pas financer seule selon lui.

## Budget limité

Car même si les comptes sont au vert, le directeur général estime que l'association n'a pas les moyens d'embaucher ces quarante-six personnes. « *Avec 22 000 € de budget par enfant quand d'autres*

associations en ont en moyenne 37 000 €, nous sommes les « mal payés » de la branche. » Un appel du pied à l'Agence régionale de santé, principal financeur (60 %), avec le Département (35 %) et la Direction régionale de la cohésion sociale (5 %).

La Vie active, c'est 3 700 salariés dont moins de quatre-vingt-dix contrats aidés, toutes activités confondues. « Vous voyez, on n'a pas abusé de ce type de contrat. On y avait souscrit par opportunité, parce que notre budget était limité », explique encore le DG, qui admet cependant la situation précaire de ces salariés. Désormais, les administrateurs s'appêtent à battre le pavé espérant sacrifier « notre cœur de métier ».

2

PUBLICITÉ





**Voir +**

Protection lumière bleue offerte sur les lunettes et pour 1€ de plus, une monture solaire à la vue !

**Poursuivez votre lecture sur ce(s)**

**sujet(s) : Contrats | Enfants | Éducation | Handicapés | Transport routier | Bruay-la-Buissière (62700, Pas-de-Calais) | Agence régionale de santé**

**PARTAGEZ SUR**

**SUIVEZ LA VOIX DU NORD**

Suivre @vdnbruay

**Le top des internautes**

- **AUJOURD'HUI**
- **CETTE SEMAINE**